

Mornier,

Dans l^e numero du 1^{er} juillet de la "Coopération", vous annonciez pour le 1^{er} septembre la parution du numéro suivant. Je ne l'ai pas reçu encore.

Si je réclame dès maintenant, c'est en raison des faits qui se sont passés à votre université populaire. En effet, le 13 juin, la porte m'a présentée une quittance de 4 fr. 25 pour le renouvellement de mon abonnement qui expirait avec le numero du 1^{er} juin. Cette quittance, datée du 8 juin, est signée illisiblement. Je l'ai payée. Craignant que ma souscription soit allée entre les mains de votre usurpateur, je vous signale le fait en vous

priant de me rassurer le cas échéant. Si vous
n'avez pas encaissé vous-même le montant
de mon abonnement, je vous serai obligé de
me donner l'adresse de celui qui l'aurait retenu,
et j'aviserai au moyen de me faire constater
une somme qu'il n'a jamais été dans mon
intention de lui verser.

Agreez, monsieur, l'assurance de mes
meilleurs sentiments,

Y. Badin

(Joseph Badin
à St Alban-de-Roche (Bière))

22 septembre 1904.